

# *BP JEPS ASC*

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport*

## *Activités Sports Collectifs* *Mention* *Football*



**Formation habilitée Jeunesse et Sports**

**Prépa-Sports**

285 Rue du docteur Aynaud

13 857 Aix en Provence

Tel : 04 42 90 57 08

[www.prepa-sports.com](http://www.prepa-sports.com)



## *BP JEPS Activités Sports Collectifs*

### BP JEPS ASC Activités Sports Collectifs



7 Mentions

- ◆ **Mention Football \***
- ◆ Mention Basket-ball
- ◆ Mention Handball
- ◆ Mention Volley-ball
- ◆ Mention Rugby à XIII
- ◆ Mention Rugby à XV
- ◆ Mention Hockey sur gazon

\* Mention proposée par Prépa-Sports

## *Champs et nature des interventions*

Le titulaire du BP JEPS Activités Sports Collectifs est un éducateur des sports collectifs. Il exerce sa fonction principalement dans le cadre d'associations (fédérations, clubs et associations sportives), de regroupements d'employeurs, de collectivités territoriales, d'établissements scolaires ...

### **Les activités professionnelles des éducateurs sports collectifs sont :**

- ◆ La conception de projets d'animation sportive dans le champs des sports collectifs,
- ◆ La conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive des sports collectifs, qui nécessitent notamment des notions d'arbitrage
- ◆ La conduite de cycle d'apprentissage, jusqu'au premier niveau de compétition,
- ◆ La participation aux différentes actions de communication et de promotion de la structure qui l'emploie,
- ◆ La participation au fonctionnement de la structure employeuse,
- ◆ L'accueil des différents publics.

## *Viser des savoir faire*

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences, c'est pourquoi, elle s'articule en 10 Unités Capitalisables :

	<b>UC Transversales du BP JEPS</b>
<b>UC 1</b>	Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
<b>UC 2</b>	Etre capable de prendre en compte les différentes caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
<b>UC 3</b>	Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
<b>UC 4</b>	Etre capable de participer au fonctionnement de la structure
	<b>UC de la Spécialité Activités Sports Collectifs</b>
<b>UC 5</b>	Etre capable de préparer une action d'animation sports collectifs
<b>UC 6</b>	Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs
<b>UC 7</b>	Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités de sports collectifs
	<b>UC de la Mention Football</b>
<b>UC 8</b>	Etre capable de conduire une action d'animation sportive en Football
<b>UC 9</b>	Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en Football
	<b>UC d'adaptation à l'emploi</b>
<b>UC 10</b>	Etre capable de gérer une structure sportive

### **Condition d'accès :**

- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 (nous consulter si ce n'est pas le cas),
- Avoir réussi les exigences préalables à l'entrée en formation,
- Avoir réussi le test de sélection : entretien et épreuve écrite.

### **Exigences préalables à l'entrée en formation:**

Epreuve organisée sous le contrôle de la DRDJS PACA :

Le 23 Septembre 2010 (Clôture le 23 Août 2010),

- Un match de deux fois 20 minutes (une mi-temps football et une mi-temps handball),
- Parcours d'habiletés motrices en sports collectifs.

### **Test de sélection :**

Epreuve organisée par Prépa-Sports, le 23 Septembre 2010.

- Entretien,
- Epreuve écrite.

### **La formation :**

- **Durée :** Du 04 octobre 2010 au 24 juin 2011.
- **Volume horaire global :** 1140 heures.
- **Lieux des cours :**

*Cours théoriques :*

Prépa-Sports : 285 Rue du Docteur Aynaud, 13 857 Aix en Provence Cedex 3.

*Activités physiques, pédagogie :*

Installations sportives municipales d'Aix en Provence.

**Formation habilitée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ( n° 10 013 BP 0104 )**